

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

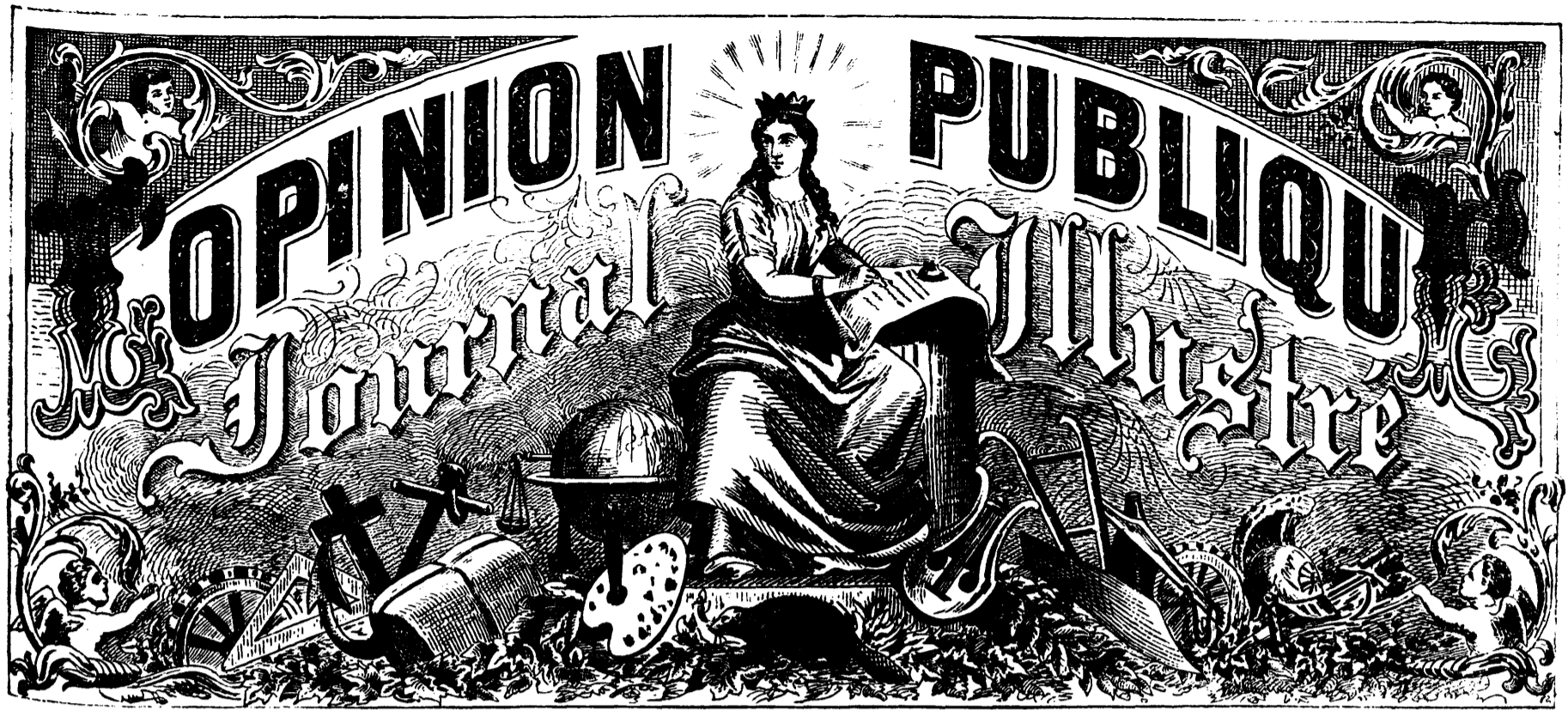
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Pagination continue.



VOL. I.—No. 8.

MONTREAL, SAMEDI, 26 FEVRIER, 1870.

{ ABONNEMENT \$2 50.  
PAR NUMERO 5 CENTIMS.

L'OPINION PUBLIQUE.

VENREDI, 25 FEVRIER, 1870.

LE DEVOUEMENT.

Il me semble à ce mot de dévouement voir le sourire errer sur bien des lèvres, tant la chose est rare maintenant au sein de la société. Pourtant cette noble faculté n'est pas disparue de l'âme humaine, elle y est par la volonté de Dieu et y sera éternellement. Elle est nécessaire aux opérations de l'âme, à la fécondation de ses œuvres, à l'accomplissement de ses immortelles destinées.

Le dévouement a sa raison d'être comme l'amour où il s'alimente et se fortifie, et dont il est le corollaire, la manifestation naturelle.

On sent le besoin de se dévouer pour ce qu'on aime; or se dévouer, c'est travailler pour la satisfaction et le bonheur de l'objet aimé, c'est lui consacrer toutes les forces de son cœur et de son intelligence.

De là les œuvres sublimes de ce sentiment, les splendeurs de cette flamme céleste tombée du foyer de l'amour divin. Le jour que Dieu créa l'homme à son image, les fruits abondants de ce germe surnaturel déposé au fond de l'âme humaine.

Le dévouement est la pierre angulaire de la religion, de la famille et de la société, l'histoire des grandeurs de l'humanité est la sienne, les triomphes les plus durables et les plus glorieux sont les siens.

Dévoement dans la religion, dans la famille, dans la société, que de choses renfermées dans ce peu de mots! Quelle source de souvenirs, d'inspirations et de réflexions!

Je laisse de côté les deux premières parties de cette trinité pour m'occuper de la dernière, qui est plus du domaine de la Presse.

L'amour de la patrie, comme l'amour de la famille, pour être efficace et répondre à sa divine origine, doit se produire extérieurement par le dévouement. L'amour passif est un arbre qui ne produit pas de fruits, un pur instinct sans honneur pour l'homme et sans profit pour la société.

L'homme qui aime ses enfants consacre à leur avenir toutes les sueurs et les forces de sa vie, sacrifie ses plaisirs et sa santé à leur bien-être: Voilà le dévouement dans la famille.

Le citoyen qui aime sa patrie, verse son sang pour l'honneur de son drapeau, consacre son intelligence et sa fortune à son aggrandissement: Voilà le dévouement dans la société.

Heureuses les nations qui possèdent ce dévouement! Elles sont fortes et grandes, Dieu les bénit; et le monde les admire.

Le dévouement ne nous a pas manqué à notre origine, il a protégé la nacelle qui portait les destinées de cette nouvelle France; il ne nous a pas manqué dans les jours d'orage où cette pauvre nacelle menaçait à tout instant de se briser sur les écueils: mais est-il aussi vivace, aussi prudent qu'autrefois? Ceux qui ont en mains nos destinées ont-ils conservé intacte cette fleur du dévouement que leur avaient transmise dans toute sa fraîcheur leurs nobles prédécesseurs? Ceux qui ont de la fortune et de l'intelligence les font-ils servir dans la mesure de leurs

forces au bien-être de leurs compatriotes, au progrès de leur pays?

Les temps sont bien changés, il est vrai; nous n'avons plus à lutter, les armes à la main, pour notre conservation; la patrie ne nous demande plus le sacrifice de notre sang, mais la lutte en changeant de forme et d'aspect se continue, elle se fait sourdement par l'influence de la richesse et du progrès matériel. Pour résister à l'invasion dont nous menacent l'activité et l'énergie des populations au milieu desquelles nous vivons, il ne nous faut pas moins de courage et de dévouement qu'autrefois.

Il est incontestable que l'égoïsme, qui tue les nations commence à faire des ravages parmi nous, on le découvre dans les symptômes d'apathie et d'indifférence qui se manifestent partout. Et il faut l'avouer, la pauvreté qui envahit toutes les classes de la société explique l'apparition de ce funeste élément de destruction. L'homme qui gagne à peine le pain nécessaire à son existence et à celui de sa famille peut difficilement travailler au bien-être de ses semblables et s'occuper des intérêts de son pays.

La pauvreté! C'est elle qui pousse vers la terre étrangère la partie la plus active, la plus énergique de notre population; c'est elle qui jette dans les bureaux ou plutôt dans les oubliettes publiques tant d'intelligences faites pour planer dans des sphères plus élevées. C'est elle qui chasse de notre Parlement des talents dont nous avons tant besoin.

Plusieurs, malheureusement, ont courbé le front avant d'avoir lutté, ont plié devant les premières atteintes de la pauvreté et de l'ingratitude publique: la force du dévouement manquait. Ils auraient dû songer que l'adversité est l'épreuve du dévouement, la consécration des grandes âmes.

Mais avouons-le, il est des circonstances où l'homme est forcé de sacrifier l'intérêt public à l'intérêt de sa famille, qu'il doit mettre à l'abri des misères et des vicissitudes de la vie. Quels que soit son patriotisme et son amour pour ses semblables, il faut qu'il vive avant tout et qu'il pense à ceux qui le touchent de plus près. Et d'ailleurs l'indépendance de la fortune est nécessaire à ceux qui cherchent dans la politique le bien de leurs compatriotes et l'honneur de leur pays. Or dans ce pays où les classes instruites sont si pauvres, depuis quelques années, la carrière politique est devenue presque inabordable à l'homme d'honneur et de principe.

Et la jeunesse qui devrait être là, au sein de nos luttes politiques, avec son ardeur, sa vivacité et son enthousiasme, voyez-la se trainer péniblement au milieu des ronces et des épines d'une vie misérable.

Ah! ne les blâmons pas trop ceux-là, ils méritent la pitié plutôt que le mépris, réservons nos reproches à ceux qui pourraient avoir du dévouement et qui n'en ont pas, à ces compatriotes insouciantes qui pourraient si bien concilier l'intérêt public avec leur ambition personnelle. Possesseurs quelques-uns de fortunes brillantes et de talents distingués, ils passent leur vie dans une indifférence complète sur le sort de leurs compatriotes, sur l'avenir de leur nation. Ils pourraient enrichir leur pays en s'enrichissant eux-mêmes par l'établissement de manufactures, l'exploitation de nos richesses forestières ou minières, par la colonisation de nos terres incultes; ils pourraient tenir tête à nos compatriotes anglais dans la voie du progrès et de la prospérité matérielle.

Mais non, étrangers à ce qui se passe autour d'eux, indifférents aux souffrances et aux luttes d'une nationalité à laquelle ils se disent heureux d'appartenir, ils croient avoir rempli tous leurs devoirs de citoyen. Lorsque dans les grands jours de fêtes nationales ou religieuses, ils ont paru dans le public couverts d'une écharpe dorée.

Nous n'avons presque pas d'hommes en état de rendre service à notre pays, et la moitié du peu que nous avons vit dans l'insouciance, ou passe ses jours et ses nuits dans les bals et les dîners.

Que leur manque-t-il donc, à ces hommes?—Le dévouement.

Les nations qui marchent à la tête du monde ne seraient pas si grandes, si elles n'avaient eu que des hommes comme ceux-là; et il y a longtemps que nous aurions cessé d'exister comme race, si nos pères avaient été aussi petits que leurs enfants.

L'égoïsme, la mesquinerie! Voilà les plaies de notre société!

Pendant que les autres races se soutiennent et s'encouragent dans la voie commune de la prospérité, nous nous déchirons à belles dents, nous prenons plaisir à rapetisser, à abaisser ceux qui tentent de s'élever par l'intelligence et le patriotisme au dessus de ce petit monde aussi envieux qu'il est impuissant.

Nous n'avons que des demi-vertus et des demi-vice. Nous ne sommes pas assez religieux, assez vertueux pour être dévoués, et nous ne sommes pas assez ambitieux et orgueilleux pour chercher dans le travail et le sacrifice la supériorité de notre race.

Nous n'avons pas le désintéressement et la charité que donne la foi, et nous manquons de la générosité et de l'énergie qu'inspirent l'orgueil national et l'esprit d'entreprise.

L'égoïsme, cette plaie hideuse des sociétés, ne craint pas de s'affirmer publiquement et de se moquer de l'honnêteté et de la vertu. Dans une société pauvre comme la nôtre, la richesse audacieuse s'impose à l'opinion publique, aux dépens du véritable patriotisme que la pauvreté force de rester dans l'oubli; elle achète les éloges, les flatteries et les honneurs, et jette dans le découragement les honnêtes gens.

Quelle belle mission s'offre à des hommes qui voudraient mettre leur fortune et leurs talents au service de leur pays et placer la société canadienne française au niveau qu'elle devrait avoir en donnant l'exemple du dévouement et de l'esprit d'entreprise.

Dix hommes riches et intelligents suffiraient à changer la face du Bas-Canada en associant leurs capitaux et leurs talents. Mais il paraît que c'est aussi difficile à trouver que dix justes.

L. O. DAVID.

Des lettres de Rome disent que le Concile s'ajournera prochainement.

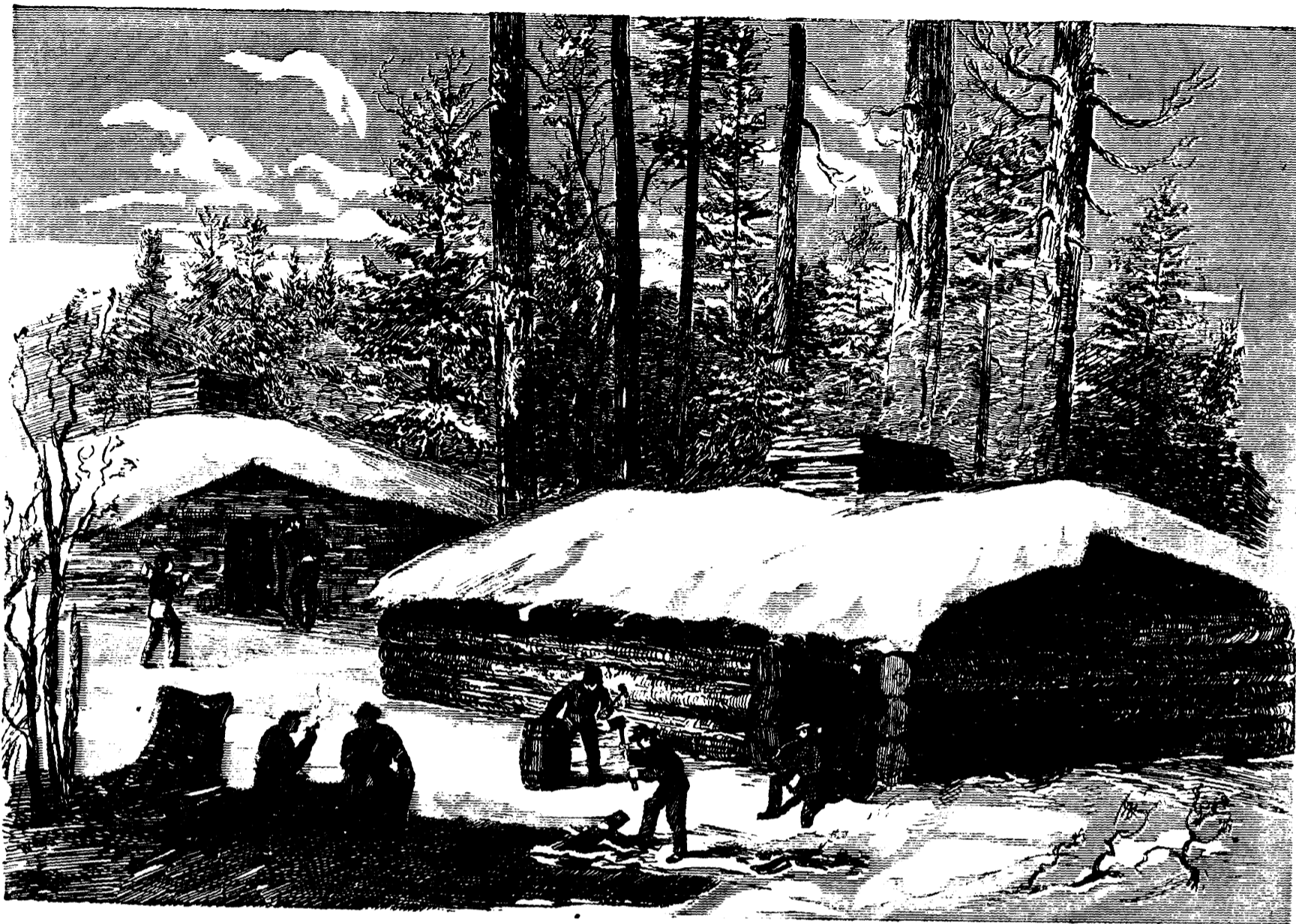
Le fameux capitaliste américain Vanderbilt, qui est âgé de 76 ans, n'a pas encore fait de testament, et il est bien décidé à ne pas en faire.

Sa succession devra laisser vingt trois millions de dollars à sa femme, qui est jeune encore, et trois ou quatre millions à chacun de ses dix enfants.

Nos lecteurs ne sont-ils pas d'opinion que c'est trop pour une seule famille.







EXTERIEUR D'UN CHANTIER DANS LES FORETS DU CANADA.



HALAGE DU BOIS DANS LES FORETS DU CANADA.



"LA PLUS EST FINI."—D'après une Peinture par F. Verheyden.

## L'OPINION PUBLIQUE.

SAMEDI, 26 FEVRIER, 1870.

## LA SEMAINE PARLEMENTAIRE.

Dès l'ouverture de la session, la bataille s'est régulièrement engagée au sein du Parlement Fédéral. A part l'incident McDougall et la déclaration de guerre de Sir Alexander T. Galt, les premières escarmouches ont eu un caractère sectionnel.

L'Hon. M. McDougall, de retour de sa malheureuse excursion à Pembina, a pris place dans les rangs de l'opposition comme député de Lanark Nord. On a mis en doute son droit de siège aux Communes sous prétexte qu'il a dû retirer un salaire quelconque de la caisse publique comme gouverneur réel ou provisoire du Nord Ouest. Sa nomination, paraît-il, n'était toutefois que conditionnelle et subordonnée à l'entrée définitive du Nord Ouest dans la confédération, entrée qui devait s'effectuer le premier décembre dernier par le paiement de £300 000 sterling à la Compagnie de la Baie d'Hud-on et par la Proclamation impériale d'investiture, si nous pouvons ainsi parler. L'insurrection des *métis* ayant empêché l'accomplissement de ces deux conditions, M. McDougall ne put être confirmé.

La discussion sur ce sujet a été bientôt terminée par Sir John A. Macdonald, qui a demandé qu'elle fut référée au Comité des Privilèges: elle y dormira peut-être longtemps.

M. Savary, de la Nouvelle-Ecosse, et M. Sriver, de Huntingdon, ont proposé et secondé l'adresse en réponse au discours du trône: nous faisons grâce à nos lecteurs de l'analyse de leur discours. C'est toujours la même et ennuyeuse paraphrase du discours d'ouverture. En justice, nous devons pourtant dire que M. Savary est sorti du cercle ordinaire et a fait un assez bon discours, dans lequel il a donné d'encourageantes statistiques sur les progrès opérés dans la construction des navires et l'exploitation des pêcheries dans les Provinces maritimes.

Après ces deux discours, l'Hon. M. Holton commença l'attaque. Ce fut le signal, les écluses furent ouvertes, et un flot de paroles inonda la Chambre deux jours durant, jeudi et vendredi; sans le bal donné au Prince Arthur par les Citoyens d'Ottawa, Dieu sait si l'on aurait respecté la sainteté du dimanche.

Dans les pays constitutionnels, les sessions ont deux époques, deux phases où les représentants du bon peuple ont le droit de parler de tout, de s'attaquer à tout et de battre en brèche la politique générale du gouvernement; c'est lors des débats sur l'adresse et de la dissection du budget. L'adresse est une belle occasion: le roi ou le gouverneur demande l'avis des députés et ceux-ci ont pu connaître les besoins de leurs constituants depuis la dernière session. Avant de voter des millions, les élus du peuple ont encore le droit de savoir la destination de ces millions et la politique du cabinet est de nouveau passée au crible.

"Donnez moi une bonne politique et je vous ferai de bonnes finances," a dit quelqu'un qui s'y entendait et qui voulait résumer dans une pensée juste et rapide l'influence de la politique sur la taille des budgets. Mais nous parlons là de la théorie; en pratique, c'est moins idéal, un peu moins beau et souvent les lions de la tribune tonnent plus pour leur satisfaction personnelle que dans l'intérêt de la chose publique. C'est un fort petit péché qu'il faut pardonner à la liberté parlementaire et à la faiblesse humaine.

Mais revenons à M. Holton, que nous avons laissé la mèche à la main, prêt à mettre le feu aux poudres ministérielles. C'est un fort joueur et un habile tacticien, et on a toujours du plaisir à l'entendre ou à le lire, même lorsque l'on ne partage pas ses idées. Il demanda au chef du Cabinet des explications sur trois ou quatre points: les changements ministériels, l'accession de quatre nouveaux membres au Conseil Privé, impliquaient-ils un changement dans la politique du gouvernement? Pourquoi avait-on confié à Sir Francis Hincks le portefeuille de ministre des Finances? Il a aussi été question dans la presse d'offrir le même portefeuille à Sir Alexander T. Galt; M. Holton voulait savoir ce qu'il y avait de fondé en cela et comment il se faisait que le député de Sherbrooke avait refusé les offres du gouvernement. La partie haut canadienne du cabinet attire aussi vivement la *tendre sollicitude* du représentant de Chateauguay, et il désire connaître les causes qui ont décidé Sir John à rompre le compact de 1867 et à accorder des portefeuilles à trois conservateurs et deux réformistes, tandis que d'après l'entente entre les deux partis il devait y avoir trois réformistes et deux conservateurs. L'Hon. M. McDougall avait-il consenti à ce changement de base, avait-il approuvé ou désapprouvé l'entrée de M. Morris dans le Conseil Privé? L'Hon. M. Morris a deux torts aux yeux de M. Holton, il est conservateur et l'a toujours été; il était à la dernière session fortement opposé au bill du

gouvernement sur les Banques, et comme le discours du Trône parle encore d'une mesure sur le même sujet, M. Holton est très anxieux de savoir lequel du gouvernement ou de M. Morris a changé ou modifié ses vues?

Sir John a répondu sur tous les points, dans un discours modéré, digne, empreint d'une apparente bonhomie, mais entremêlé de temps à autre d'une fine pointe d'ironie. Le ministère des finances avait deux fois été offert à M. Galt, à la requisition de Sir George et de Sir John. Et ce n'est que parce que M. Galt l'a refusé qu'il fut donné à Sir Francis, dont le gouvernement a voulu utiliser le précieux savoir et les grandes capacités. Son gouvernement, d'ailleurs, a ajouté M. Macdonald, n'était pas le premier qui allait chercher en dehors de la chambre des hommes marquants, des personnages. La chose s'était déjà vue ici et un parti nouvellement arrivé au pouvoir avait été obligé d'aller chercher son ministre des finances en dehors du Parlement; mais il avait eu raison et fait en cela preuve d'un grand tact: car ce ministre des finances était d'une habileté consommée. Et la Chambre d'éclater de rire lorsque Sir John déclara que ce remarquable financier enlevé à la vie privée pour former partie du gouvernement était M. Holton lui-même. Il n'y a rien de changé dans la politique du gouvernement par le fait des récents remaniements ministériels. Quant au changement de base dans la composition du Cabinet en autant que le Haut-Canada peut y être intéressé, Sir John admet l'entente de 1867, mais il prétend que les élections de la même année ayant donné plus de conservateurs que de libéraux, il était devenu nécessaire de changer la proportion et que d'ailleurs M. McDougall avait approuvé les nominations de MM. Morris et Aikens.

M. Galt se lève ensuite pour jeter le gant au gouvernement, dont il blâme la politique générale. Mais il s'attaque particulièrement au premier ministre, qu'il rend seul responsable de toutes les fautes de l'administration et de la nomination de M. Hincks. Il a soin de déclarer qu'en cessant de supporter le ministère, il ne cesse pas pour cela de continuer à appartenir au grand parti conservateur du Bas Canada. Il pousse même la délicatesse et le scrupule jusqu'à répudier de nouveau les idées de l'opposition, qu'il ne partage pas plus aujourd'hui qu'il ne le faisait il y a six ans.

M. Galt nous fait pas mal l'effet d'un homme qui ne se sépare pas éternellement, et nous parions mille contre un qu'il n'a pas juré de ne jamais revenir.

L'Hon. M. McDougall nie avoir consenti à l'entrée de M. Morris et se cite lui-même comme témoin en lisant à la Chambre une lettre qu'il avait écrite à Sir John. Ce dernier eut un avantage décisif sur son ci devant collègue en communiquant aux communes des lettres de M. Aikens et de M. Howland, déclarant formellement que M. McDougall avait approuvé le choix de MM. Aikens et Morris. C'est un mauvais début pour M. McDougall, et si tous ses coups contre le gouvernement sont de cette force, son opposition va durer longtemps.

M. Hincks, dans un discours peu long et fort remarquable, se défendit des attaques lancées contre son passé (1853 et 1854) et reprocha à l'opposition de n'avoir aucun grief défini contre le gouvernement et de gaspiller le temps en de misérables débats sur les prétentions personnelles de quelques réformistes d'Ontario.

Les deux meilleurs discours de la semaine dernière sont incontestablement ceux de M. McKenzie et du Dr. Tupper. Le premier, qui est maintenant le chef incontesté de l'opposition Haut-Canadienne, a attaqué vivement M. Hincks à propos de sa circulaire confidentielle à quelques réformistes du Canada et de ses prétentions à se constituer leur chef. C'est dans le cours de cette attaque que M. McKenzie voulant faire justice des accusations de mécontentements et de tendances annexionistes lancées à son parti par le ministre des finances, a laissé échapper l'aveu très compromettant pour sa thèse, que la masse de la population n'avait jamais été aussi contente de son sort qu'à présent. Il s'attaque au personnel de l'administration et le blâme énergiquement de tout le mal qu'elle avait fait et du bien qu'elle aurait dû faire. Mais il parla surtout pour sa Province et s'acharna à Sir John Macdonald et à Sir Francis Hincks.

Le Dr. Tupper lui répondit avec une grande force et dans un langage dont toute la presse loue l'élévation et le patriotisme. Nous passons vite sur ces deux discours malgré leur mérite réel, pour arriver au grand tournoi de lundi. A l'ouverture de la séance une passe d'armes très vive s'engagea entre MM. Howe et McDougall. Le premier fut envoyé, en octobre dernier, dans le Nord-Ouest pour y étudier et y observer l'état des choses; on l'a accusé d'avoir alors encouragé, ou du moins de ne pas avoir essayé de combattre l'esprit d'insubordination qui commençait à se manifester contre le gouvernement canadien, et le futur lieutenant gouverneur McDougall en particulier. Il voulut se laver de ces imputations; M. McDougall les a renouvelées et a prétendu que M. Howe avait trahi les intérêts de son gouvernement en ne le prévenant

pas des dispositions des habitants du Nord Ouest lorsque tous deux se sont rencontrés dans les Plaines. La riposte de M. Howe fut très énergique. Nous pouvons toutefois croire raisonnablement que l'Hon. Secrétaire d'Etat a été léger, que M. McDougall a été maladroit et que sa gaucherie et sa réputation assez légitime de fanatique ne sont pas étrangères à son insuccès: c'est là ce que révèle déjà une de ses lettres et ce que prouvera probablement une connaissance plus approfondie des faits.

La correspondance échangée entre MM. Cartier et Galt ne jette aucun jour sur les motifs qui ont engagé le député de Sherbrooke à refuser le portefeuille des finances.

M. Masson, de Soulanges, a dit quelques paroles pleines d'apropos sur le Traité de réciprocité et la nécessité d'encourager l'industrie nationale par des tarifs protecteurs et l'élargissement de nos canaux.

Un nouveau discours de M. Hincks a été encore tout un événement. Il s'est borné surtout à trois points: il a justifié le principe des coalitions par des précédents historiques pleins de force et a tenté de démontrer l'inconséquence des réformistes qui, tout en étant favorables à la confédération, font opposition au gouvernement avant que l'œuvre soit complète, et n'ont que des motifs personnels, des considérations secondaires à invoquer pour cesser leur coopération à l'entreprise commune. Il est ensuite revenu sur sa circulaire aux libéraux d'Ontario, que M. McKenzie avait passablement massacrée, et a terminé par une attaque contre M. Galt, où a été mis en lumière le passé financier des deux redoutables adversaires. Cette revue rétrospective n'était pas, naturellement, faite toute dans l'intérêt du député de Sherbrooke. Toutefois, M. Galt n'y a pas été mal mené: M. Hincks s'est attaché simplement à établir que sa politique de chemins de fer avait fait la richesse du pays et que M. Galt, qui s'en était fait le docile continuateur, devait être le dernier à la blâmer.

Après M. Hincks M. Galt: c'était une bonne fortune pour la Chambre. Comme œuvre littéraire et de haute stratégie parlementaire, le discours de M. Galt est presque incomparable; c'est la répétition plus accentuée de celui qu'il a donné la semaine dernière. Il veut tenir M. Hincks responsable de tous nos embarras financiers et reproche au gouvernement de ne pas avoir plus tôt fini la confédération en y faisant entrer le Nord Ouest, Terre-Neuve et l'Isle du Prince Edouard. Il y a une belle variante sur l'indépendance; c'est une magnifique page mais qui n'est pas très claire. Il veut l'indépendance du pays; mais quand? dans quelles conditions? M. Galt a gardé là-dessus un silence majestueux. En somme, nous maintenons notre première opinion sur M. Galt. On ne comprend pas bien pourquoi il passe à l'opposition et ses discours portent l'empreinte des hésitations de son esprit; on les admire un peu comme ses budgets, sans trop les comprendre.

Sir George E. Cartier continua le débat de lundi soir. Après une harangue très belle, il est vrai, mais nuageuse et pleine de faux fuyants, il est agréable d'entendre un exposé de la situation vrai, correct et nourri d'idées et de faits. M. Cartier tenta de montrer l'injustice des plaintes de MM. Galt, McKenzie et autres sur les retards apportés à compléter l'œuvre fédérale. Terre-Neuve et l'Isle du Prince Edouard entreront bientôt dans l'Union et le Nord Ouest allait y arriver plus promptement. Il revendiqua, à propos du futur gouvernement de la Terre de Rupert, fermement et noblement les droits de la race française. "Nous sommes, dit-il en substance, un million deux cent cinquante mille canadiens français répandus dans toute la puissance du Canada, et nous réclamerons hautement notre juste part des honneurs, parce que nous sommes aussi loyaux que les anglais, les Irlandais et les Ecossais. Que serait devenu l'empire britannique en Amérique sans la race française, qui sut résister aux offres séduisantes des américains lors de la guerre de la rébellion? S'il plaît au gouvernement de nommer, dans l'intérêt public, un canadien-français comme lieutenant-gouverneur du Nord Ouest, nous le ferons. Et qui pourrait nous blâmer?" Tout le monde applaudit, parcequ'il avait frappé au cœur le fanatisme haut-canadien qui criait depuis quelque temps: *no French domination in the North-West*. Il ne négligea pas, non plus, d'attaquer le fanatisme religieux d'Ontario et fit un éloge bien mérité de Mgr. Taché.

La séance de mardi (22 courant) offrit encore son contingent de discussions animées. M. Huntington défendit vaillamment sa politique d'indépendance: il le fit avec force, avec éloquence et avec esprit. Mais c'est un véritable rhéteur, dans le sens antique et mauvais, et pour ceux qui se rappellent son discours de Waterloo, il a été faible et il a eu peur d'exprimer ses sentiments devant les Communes. Il a lournoyé.

M. Dufresne a, dans un langage ferme et énergique, dit de bonnes vérités au gouvernement et aux anglais du Haut-Canada à propos de la question du Nord Ouest, et rappela, et amplifia très-heureusement les belles paroles





LE RÉGICIDE.

DAMIENS (1757).

Suite.

A cette nouvelle, Damiens entra dans une terrible colère et accabla ses parents d'injures et de menaces.

Le 3 novembre, Damiens quitta Fiès et se rendit à Austruville, chez un autre de ses cousins qui portait le même nom que lui.

Après quelques jours de vagabondage, Damiens arriva, le 19, à Villers-Chât, chez un de ses parents du nom de Beau-court.

Il me semble que la justice ne s'inquiétait guère de Damiens, car il alla se loger à l'auberge du Lion-d'Or dans Arras.

Puis, il retomba dans ses paresseuses taciturnes, passant sa vie à l'estaminet, à jouer et à boire, mais le tout sans se mettre en frais de conservation.

Le 21 décembre, il alla à la Falesque, près d'Arras, faire visite à son parent, le fermier Neveu. Là, il tint les propos d'un homme désespéré, disant que le royaume était perdu.

Damiens ne s'insista pas. Le coup fait, il s'écria plus tard : — "Si elle m'avait laissé faire, je n'aurais pas frappé le roi."

Revenu à Arras le 23 décembre, Damiens quitta le Lion-d'Or pour l'Ecu-de-France, hôtel d'où partaient les voitures pour Paris.

Dans la soirée, Louis, ce frère de Damiens qui était domestique à Paris, rue Simon-le-Franc, vit venir un commissionnaire qui lui dit qu'une personne l'attendait dans un cabaret

de la rue Beaubourg. Louis y alla, et fut fort étonné d'y trouver son frère.

— "C'est mal à toi, Robert, dit Louis, d'être venu ici après ce que tu as fait. Tu n'es pas en sûreté à Paris."

Surpris d'une pareille réponse, et de la chaleur que son frère avait mise à la faire, Louis le regarda entre les deux yeux et lui dit : — "Eh! qu'est-ce que cela peut te faire, et en quoi les affaires de Messieurs du parlement te regardent-elles?"

Louis, inquiet de cette exaltation singulière, et craignant de se compromettre, refusa de s'occuper de trouver un gîte à son frère. Damiens pâlit de colère et murmura : — "Si j'avais vu, j'aurais pris un pot-de-chambre, et j'aurais été tout droit à Versailles."

Et comme les deux frères se quittaient, Damiens regarda Louis plus amicalement qu'il ne l'avait fait jusqu'alors, et le prenant dans ses bras : — "Tiens, Louis embrassons-nous; c'est peut-être la dernière fois que je te vois."

Le soir, Damiens arriva chez madame Ripandelly, rue du Cimetière-Saint-Nicolas-des-Champs. C'est là que sa femme et sa fille étaient en service. Il resta avec elles, jusqu'au 3 janvier. Ce jour-là, c'était un lundi, il partit à quatre heures du soir, et se rendit dans un cabaret de la rue de l'Université.

Il n'y a pas de maisons ouvertes à cette heure, Damiens paya le cocher, but avec lui un verre de ratafia, et s'endormit paisiblement dans le bureau. Le matin venu, il se fit conduire par un garçon à l'auberge de la dame Fortier, rue Satoy.

Le lendemain 5, c'était un mercredi, il faisait un froid rigoureux. Damiens pria madame Fortier de lui envoyer chercher un chirurgien. — "Un chirurgien, et pourquoi faire?" dit en riant l'hôtesse; vous n'avez pas la figure d'un malade.

Damiens n'insista pas. Le coup fait, il s'écria plus tard : — "Si elle m'avait laissé faire, je n'aurais pas frappé le roi." Malgré le froid, Damiens sortit vers les deux heures; il rôda quelque temps dans les cours du chat au.

Les premières réponses de Damiens avaient égaré la justice; il ne savait pas trop lui-même alors ce qu'il disait; mais quand il fut revenu des émotions de la première heure, et remis de ses souffrances, il commença à laisser voir un caractère original, une personnalité curieuse.

tent convaincu. Il laissait percer contre le clergé des raucunes tenaces. Au milieu de ses récriminations confuses contre le gouvernement, il était difficile de démêler un système, une idée suivie, mais on saisissait une animation très-vive et très-sincère contre toutes les autorités établies, et une disposition constante à prophétiser des malheurs si on ne suivait ses avis.

Le 9 janvier, Damiens remit à un officier une lettre pour le roi; en voici la copie textuelle :

"SIRE,

"Je suis bien fâché d'avoir eu le malheur de vous approcher, mais si vous ne prenez pas le parti de votre peuple, ayant qu'il soit quelques années d'ici, vous et monsieur le Dauphin et quelques autres périront. Il serait fâcheux qu'un aussi bon prince, par la trop grande beauté qu'il a pour les ecclésiastiques, dont il accorde toute sa confiance, ne soit pas sûr de sa vie; et si vous n'avez pas la bonté d'y remédier sous peu de temps, il arrivera de très-grands malheurs, votre royaume n'étant pas en sûreté. Par malheur pour vous, que vos sujets vous ont donné leur démission, l'affaire ne provingnant que de leur part. Et si vous n'avez pas la bonté pour votre peuple, d'ordonner qu'on leur donne les sacraments à l'article de la mort, les ayant refusés depuis votre lit de justice dont le Châtelet a fait vendre les meubles du prêtre qui s'est sauvé, je vous réitère que votre vie n'est pas en sûreté, sur l'avis qui est très-vrai, je prends la liberté de vous informer par l'officier porteur de la présente, auquel j'ai mis toute ma confiance. L'archevêque de Paris est la cause de tout le trouble par les sacraments qu'il a fait refuser. Après le crime cruel que je viens de commettre contre votre personne sacrée, l'aveu sincère que je prends la liberté de vous faire me fait espérer la clémence des bontés de Votre Majesté.

"DAMIENS.

"J'oublie à avoir l'honneur de représenter à Votre Majesté que, malgré les ordres que vous avez donnés, en disant que l'on ne me fasse pas de mal, cela n'a pas empêché que mon seigneur le garde des sceaux a fait chauffer deux pinces dans la salle des gardes, me tenant lui-même, et ordonné à deux gardes de me brûler les jambes; ce qui fut exécuté, et leur promettant récompense, en leur disant à ces deux gardes d'aller chercher deux fagots, et de les mettre dans le feu, afin de m'y faire jeter dedans, et que, sans M. Leclerc, qui a comploté leur projet, je n'aurais pas pu avoir l'honneur de vous écrire ce que dessus.

"DAMIENS."

Au dos de l'original de cette lettre est écrit : "Paraphé, ne varier, suivant et au désir de l'interrogatoire du nommé François Damiens, en date du 9 janvier 1757, à Versailles, le roi y étant.

"DAMIENS. — LECLERC DU BRILLET. — DUVOIGNE."

A cette lettre était jointe la note suivante : "Messieurs CHAGRANGE, seconde; BAISSE DE LISSE; DE LA GUIONNE; CLÉMENT; LAMBERT; Le Président de RIEUX BONNAIX-VILLEIERS; Président du MASSY et pres-que tous.

"Il faut qu'il remette son parlement, et qu'il le soutienne avec promesse de ne rien faire aux ci-dessus et compagnie.

"DAMIENS."

(A continuer.)

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Les commissaires nommés pour la Construction du Chemin de Fer Intercolonial donnent Avis Public qu'il est maintenant prêts à recevoir des Soumissions pour quatre autres Sections de la ligne.

Les Commissaires donnent aussi Avis Public qu'ayant annulé les Contrats pour les Sections Nos. 3 et 4 ils sont maintenant prêts à recevoir des Soumissions pour de nouveaux Contrats pour ces mêmes Sections.

Les plans et profils ainsi que le Devis et les Stipulations du Contrat seront exhibés au Bureau de l'Ingénieur en chef à Ottawa, et aux Bureaux des Commissaires à Toronto, Québec, Rimouski, Dalhousie, Newcastle St. Jean, et Halifax.

Bureau des Commissaires. Ottawa, 26 Janvier 1870.

LIBRAIRIE J. B. ROLLAND ET FILS.

12 & 14 RUE St. VINCENT, MONTREAL. Cet Etablissement est constamment du mieux assorti en Livres d'Histoires, de Littérature, de Théologie, de Droit, de Médecine, de Sciences diverses, de Classiques Français, Latin, Grec etc. etc.

C. T. DORION, HORLOGER ET BIJOUTIER. No. 86 RUE ST. LAURENT, MONTREAL. LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STEREO TYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

DÉPARTEMENT DES DOUANES. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS. jusqu'à nouvel ordre, sera de 17 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT POUR LES PROVINCES. AVIS EST PAR LES PRESENTES donné que SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL a ce jour, nommé le Secrétaire d'Etat pour les Provinces. ... JOSEPH HOWE, Secrétaire d'Etat pour les Provinces.

ATTENTION!!!

L'Opinion Publique est en vente chez les personnes dont les noms suivent: Jean Baptiste Ethier, épiciier, (coin des rues Montcalm et Mignonne.) Louis Carle, épiciier, (coin des rues Visitation et Robin.) Jean Baptiste Lepine, épiciier, (coin des rues Beaudry et Mignonne.)

MUSIQUE.

J. B. LABELLE a l'honneur d'annoncer au public qu'il continuera ses Leçons en Musique Instrumentale (ORGUE, PIANO, HARPE et GUITARE).

L. P. DUFRESNE, MARCHAND DE Montres en or et en argent, Bijouteries, etc. 88, RUE St. JOSEPH, MONTREAL.

"The Canadian Illustrated News"

Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Public tous les Samedis à Montréal, Canada. Par GEORGE E. DESBARATS.

CLUBS.

AGENCE GENERALE: 10-PLACE D'ARMES-10 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319-RUE ST. ANTOINE-319

"L'Opinion Publique"

JOURNAL POLITIQUE ET LITTERAIRE Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & CIA. ABONNEMENT: \$2.50 par année Aux Etats-Unis: 3.00 Par numéro: 5 Centins